

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 2e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 6 février 2018, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-16-06-02-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 9 janvier 20178;
- Adoption des comptes;
- Suivi de la visite des comptables pour l'audit 2017;
- Résolution autorisant l'achat d'un nouveau sceau municipal;
- Résolution pour mauvaise créance;
- Dépôt d'une correspondance de la MMQ;
- Dépôt d'une correspondance de Camionnage en vrac;
- Coffre-fort offert par le Service des Loisirs;
- Demande de don de la Ressource pour personnes handicapées A-T;
- Vente pour taxes;
- Maison répit-dépannage;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Résolution d'appui concernant la formation des pompiers;
- Visite de prévention incendie;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
 - Centre communautaire;
- Dépôt d'une correspondance du Ministère des Transports;
- Tournée de consultation – voirie locale;
- Chemins des Pionniers;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Dépôt du rapport de l'hydrogéologue concernant le puit FE1/2017 et FE2/2017;
- Résolution concernant la proposition de services (gré à gré) de Madame France Thibault;
- Résolution concernant l'achat des fleurs pour l'été;
- Résolution pour l'ouverture des deux chemins d'hiver (puits);

LOISIRS

- Dépôt du bilan financier du Service des Loisirs;
- Jeudi sous les étoiles;
- Maison des Jeunes;

URBANISME

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-17-06-02-18

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 9 janvier 2018 :

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière avec la modification suivante à la résolution No: 12-09-01-18: Devions lire Madame Cindy Demers au lieu de Madame Cindy Boucher.

Adopté

No-18-06-02-18

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 75,001.94 \$ pour le mois de janvier 2018 et 19,308.11 pour le mois de février 2018 ainsi que les salaires pour la période de janvier 2018 pour un montant 5,325.16 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Suivi de la visite des comptables pour l'audit 2017 :

Madame Rachel Barbe mentionne que tout c'est bien déroulé.

No-19-06-02-18

Résolution autorisant l'achat d'un nouveau sceau municipal:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Richard Coulombe, d'autoriser Madame Rachel Barbe à effectuer l'achat d'un nouveau sceau municipal au montant de 65.43 \$.

Adopté

No-20-06-02-18

Résolution pour mauvaise créance:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Cindy Demers, d'annuler les factures suivantes pour mauvaises créances: CRF1300087, CRF1400015, CRF1400032, CRF1500020, CRF1700006 le tout pour un montant de 550.00 \$.

Adopté

Dépôt d'une correspondance de la MMQ:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). Il y fait mention qu'une ristourne de 811.00 \$ sera versée à la municipalité.

Dépôt d'une correspondance de Camionnage en vrac:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant du sous-poste de Camionnage en vrac de l'Abitibi-Ouest. Il y fait mention que les artisans locaux, membres du sous-poste sont disponibles pour répondre aux besoins de la municipalité dans le cadre de travaux en construction.

Coffre-fort offert par le Service des Loisirs:

Il fut convenu de faire transporter le coffre-fort offert par le Service des Loisirs, au bureau municipal. L'ouverture de ce dernier se fera ultérieurement car des frais d'environ 700.00 \$ seront à prévoir.

No-22-06-02-18

Demande de don de la Ressource pour personnes handicapées A-T:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher, d'octroyer à la Ressources pour personnes handicapées A-T, un montant de 50.00 \$

Adopté

No-23-06-02-18

Procédure de vente pour non-paiement de taxes – Résolution autorisant la secrétaire-trésorière à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales :

Le délai accordé aux non payeurs de taxes étant le 5 février 2017 et n'ayant reçu aucun paiement de taxes pour ce citoyen, il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'envoyer le dossier portant le matricule suivant: #5199 73 8987 0 000 0000 à la MRC d'Abitibi-Ouest pour enclencher les procédures légales pour vente pour taxes.

Adopté

No-24-06-02-18

Maison répit-dépannage:

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer à la Maison répit-dépannage, un montant de 50.00 \$

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-25-06-02-18

Résolution d'appui concernant la formation des pompiers:

CONSIDÉRANT qu'il y a plus de 200 pompiers volontaires sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT que tous les pompiers volontaires doivent obligatoirement obtenir un diplôme de pompier 1;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de centre de formation certifié "École Nationale des pompiers du Québec" (ENPQ) en Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de site d'entraînement pour le métier de pompier dans la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT que la régie inter-municipale d'incendie de Roussillon se situe au centre du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT que l'appui au projet de structure d'entraînement de la Régie inter-municipale de Roussillon n'entraîne pas d'engagement monétaire de la part de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher et unanimement résolu:

- **QUE** la municipalité d'Authier donne son appui à l'organisme mandataire et responsable du projet de structure d'entraînement soit la Régie inter-municipale d'incendie de Roussillon pour que ledit projet se réalise sur le territoire de l'organisme.

Adopté

Visite de prévention incendie:

Madame Rachel Barbe explique que la municipalité a reçu une facture au montant de 626.88\$ et que cette facture est suite à la visite du technicien en prévention incendie de la MRC, venu faire une inspection préventive du bureau municipal le 26 septembre dernier. Des informations seront prises auprès de la MRC avant d'effectuer le paiement de ladite facture donc un retour sur le sujet concerné à la réunion de mars.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi sur les travaux à effectuer :

- **Rénovation du Centre communautaire;**
Les travaux effectués par Monsieur Raynald Bellavance se déroulent bien.

Dépôt d'une correspondance du Ministère des Transports:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant du Ministère des Transports du Québec (MTQ). Il y fait mention qu'il n'y a aucune intervention majeure de prévue pour le pont P-00170.

No-26-06-02-18

Tournée de consultation – voirie locale:

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur André Fortin, a lancé une tournée de consultation auprès des municipalités régionales de comté et des municipalités "Afin d'apporter des améliorations à la gestion des programmes de voirie locale";

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur André Fortin, a déclaré "Cette tournée sera l'occasion pour les municipalités de l'est comme de l'ouest du Québec d'avoir pleinement leur voix au chapitre dans la révision de nos programmes de voirie locale. Elles pourront faire valoir leurs commentaires et proposer des simplifications, des allègements et des améliorations à la gestion de ces programmes";

ATTENDU QUE la ministre déléguée aux Transports, Madame Véronique Tremblay, a déclaré "Le but de cette opération est simple: Continuer d'aider les municipalités à assumer leurs responsabilités en ce qui concerne leur réseau routier. Cette démarche témoigne de manière éloquente de notre écoute des besoins du monde municipal.", dont la MRC d'Abitibi-Ouest fait partie;

ATTENDU QUE seule la MRC de la Vallée-de-l'Or et les municipalités de ce territoire, représentant à peine 10% de la voirie locale en Abitibi-Témiscamingue, ont été invitées à participer à la "consultation" le 16 janvier 2018 à Val d'Or;

ATTENDU QUE les "... informations qui ont aidé le ministère à déterminer quelles seraient les MRC consultées sont la

superficie terrestre, la population et le kilométrage de chemins locaux";

ATTENDU QUE les proportions des kilomètres de chemins locaux à la charge des municipalités, par MRC, sont les suivantes:

- MRC d'Abitibi 29% (725 km)
- MRC d'Abitibi-Ouest 25% (610 km)
- MRC (Ville) de Rouyn-Noranda 16% (387 km)
- MRC du Témiscamingue 20% (484 km)
- MRC de la Vallée-de-l'Or 10% (253 km)

(Données arrondies tirées du site de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue);

ATTENDU QU' au fil des années, les municipalités et la MRC d'Abitibi-Ouest sont fréquemment intervenues, précisément à l'égard des objets de l'actuelle "consultation";

ATTENDU QU' à la consultation tenue à Val d'Or le 16 janvier dernier, ni les municipalités, ni la MRC d'Abitibi-Ouest n'ont été invitées à participer à la "consultation";

ATTENDU QUE les impacts très importants découlant d'une réelle consultation dont les simplifications, les allègements et les améliorations à la gestion des programmes proposés par les participants;

ATTENDU QUE les municipalités et la MRC d'Abitibi-Ouest font leur propos du ministre, Monsieur André Fortin et de la ministre déléguée, Madame Véronyque Tremblay et demandent qu'il y ait une véritable consultation sur leur territoire,

EN CONSÉQUENCE, proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers et unanimement résolu:

- **DE SIGNIFIER** au ministre, Monsieur André Fortin, que les municipalités et la MRC d'Abitibi-Ouest demandent d'avoir pleinement droit au chapitre et d'être entendues;
- **DE DEMANDER** au ministre, Monsieur André Fortin, de tenir une consultation en Abitibi-Ouest et d'offrir à des représentants municipaux des autres territoires non-consultés en Abitibi-Témiscamingue d'y participer;
- **D'INTERPELLER** la Fédération québécoise des municipalités en vue d'obtenir son intervention auprès du ministre, Monsieur André Fortin, afin qu'une consultation se tienne sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté

Chemin des Pionniers:

Monsieur Richard Coulombe mentionne que le chemin des Pionniers (rang 10) a beaucoup de bosses. Il fut donc convenu d'y installer des poteaux indicateurs (flys).

HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt du rapport de l'hydrogéologue concernant le puit FE1/2017 et FE2/2017:

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance provenant de Madame France Thibault consultante dans le dossier d'approvisionnement en eau potable. Il y fait mention que les puits sont en quantité suffisante et que la qualité est moindre.

No-27-06-02-18

Résolution concernant la proposition de services (gré à gré) de Madame France Thibault:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter la proposition de service de Madame France Thibault pour un montant de 6,000.00 (taxes en sus), pour la poursuite du projet d'approvisionnement en eau potable.

Adopté

No-28-06-02-18

Résolution concernant l'achat des fleurs pour l'été:

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de passer une commande de fleurs aux Serres Gallichan selon le montant de leur soumission qui est de 1,370.25\$.

Adopté

No-29-06-02-18

Résolution pour l'ouverture des deux chemins d'hiver (puits):

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser l'ouverture des chemins d'hiver menant aux sites de forage des cibles FE4 et FE5.

Adopté

LOISIRS

Dépôt du bilan financier du Service des Loisirs:

Cet item sera reporté en mars.

Jeudi sous les étoiles:

Il fut offert à la municipalité pour le 100^e, l'activité "Jeudi sous les étoiles". Cette dernière est offerte par la MRC et la ville de La Sarre.

Maison des Jeunes:

Madame Rachel Barbe fit le résumé de la cueillette des bouteilles de la Maison des Jeunes. Cette activité rapporta 340.00\$. De ce montant, le comité redonne 200.00\$ à la municipalité à titre de participation au salaire de leur animatrice.

LOISIRS

URBANISME

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- Service des Loisirs** : ▪ La tente est en vente au montant de 2,000.00\$ mais pas avant le 100^e.
- Tournée des camps le 3 mars prochain
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien
- O.M.H.** : ▪ Rien
- Comité Bellefeuille** : ▪ Rien
- M.R.C.** : ▪ Rien
- Régie des déchets** : ▪ Rien
- École du Rang 2** : ▪ Rien
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Rien
- Comité du 100e** : ▪ Bingo le 17 février prochain.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h30 .

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.